

Conte de Noël : Macron renonce à sa retraite et au Conseil constitutionnel



S'il y a bien une chose que je déteste, entre autres, c'est qu'on me prenne pour une quiche !

C'est pourtant ce que Emmanuel Macron, ci-devant Président de tous les Français, ne sachant faire que cela, nous prouve une nouvelle fois **en assimilant les citoyens de ce pays (qu'il déteste !)** pour des brêles !

Sa dernière trouvaille, outre aller se balader en Afrique (*sous couvert de rendre visite aux militaires en opérations, alors que véritablement leur sort l'indiffère...*) pendant que c'est la chienlit en France... c'est de s'imaginer nous attendrir en prétendant renoncer à sa future retraite de « Président »... espérant mettre fin aux manifestations contre sa réforme des retraites par cette véritable farce !

Et pourquoi suis-je au nombre de ceux qui n'en croient pas un mot ? Eh bien pour plusieurs raisons :

1/ Ainsi que de nombreux retraités actuels, je ne serai vraisemblablement plus là pour le vérifier le moment venu... il peut donc aujourd'hui nous promettre la lune !

2/ Depuis son élection (*le pire fléau de toute l'Histoire de France*) ce freluquet osant se croire l'égal des grands de ce monde (*Donald Trump, Vladimir Poutine, Bachar Al Assad... et quelques autres, prétendus dictateurs alors qu'ils prouvent en actions leur amour pour leurs pays !*), n'a su que nous offrir des voltes-face, des renoncements, des trahisons et des mensonges. Pourquoi faire exception avec ce sujet ?

À l'époque d'internet et des réseaux sociaux, diffusant à la vitesse de la lumière toute vidéo témoin de discours ou allocution, privés ou publiques... sont capables de lui restituer toutes ses promesses non tenues, ce gugusse ne s'en soucie déjà pas, ce n'est donc pas pour s'inquiéter de son avenir qu'il s'imagine sans doute glorieux...

3/ Compte tenu de tous les avantages et privilèges obtenus en droite ligne de ses « parrains », il y a fort à parier que cette future « retraite de Président » ne soit pour lui que de « l'argent de poche » et donc n'ait guère d'importance... d'où sa somptueuse générosité.

4/ **Mais s'il était réellement sincère**, à la place de cette bouffonnerie, il aurait commencé par mettre fin au véritable **scandale** qu'est précisément la retraite dont **tous** les ex-présidents de la République bénéficient depuis 1955, leur permettant de couler des jours heureux, quand bien même ils font partie depuis longtemps de cette conspiration mondialiste pour l'éradication des nations, et méritent donc véritablement l'échafaud !

D'autant plus qu'à la retraite proprement dite s'ajoutent d'indécents avantages et privilèges, suffisamment discrets

pour que monsieur Toulemonde ne s'en inquiète pas, alors que cela devrait pour l'heure être la principale revendication des syndicats félons prétendant le défendre, mais qui justement n'en pipent pas mot !

*Ces privilèges sont régis par une loi du 3 avril 1955, enrichie par des avantages en nature détaillés le 8 janvier 1985 par le Premier ministre d'alors, **Laurent Fabius**, dans une lettre à l'ancien [Président Valéry Giscard d'Estaing](#). Ils ont subi quelques modifications en octobre 2016 avec la publication d'un décret.*

Il est donc indispensable, en ces temps tumultueux, de bien mettre à la connaissance de tous les citoyens, cet ahurissant forfait... parmi tant d'autres, en revenant en détails sur ces fameux avantages et privilèges de ceux qui, en réalité, par leurs incessants délits, méritent la prison à vie à défaut de la peine de mort !

En voici le détail, collationné par C News :

Avantages financiers :

– un ancien Président touche une retraite équivalente à celle d'un conseiller d'État ordinaire, soit environ **6 000 euros brut par mois**, qui s'ajoutent aux éventuels salaires et pensions auxquels il a droit au titre de ses activités professionnelles autres que la Présidence.

– S'il décide de siéger au Conseil constitutionnel, comme il en a le droit, il touche en plus **environ 11 500 euros net par mois**.

Eût égard aux nombreuses traîtrises effectuées par ces bandits, la retraite de base me semblerait bien suffisante ; pas question donc qu'ils siègent ensuite au CS. !

Mais ce n'est pas tout ! Je conseille à ceux qui n'ont encore aucune idée des privilèges qui suivent, de lire lentement, en

faisant de petites pauses respiratoires, afin d'éviter un éventuel infarctus toujours possible suite à une grande émotion, voire énorme contrariété.

Avantages en nature :

– Deux fonctionnaires de la police nationale sont mis à leur disposition à titre permanent pour assurer leur protection rapprochée, sauf s'ils ne le souhaitent pas.

– Leur conjoint(e) peut bénéficier d'un collaborateur « pour leur secrétariat personnel, à leur demande ». *(Et puis quoi encore !!!)*

– Un ex-Président dispose d'un appartement de fonction meublé et équipé, dont la maintenance et les charges, y compris le téléphone, sont assumées par l'État. Deux employé(e)s sont affecté(e)s au service de cet appartement. *(Rappel, l'État c'est nous, les gens qui ne sont rien !)*

– Par ailleurs, l'État prend en charge sept collaborateurs permanents (chef de cabinet, assistant(es), secrétaires, etc.). Avec le nouveau décret, le nombre des « collaborateurs permanents » passe de sept à trois, au-delà de la cinquième année suivant le départ de l'Élysée. *(Quelle grandeur d'âme !)*

– Les dépenses de personnel sont supportées par les ministères mettant à disposition ces collaborateurs (Intérieur, Défense, Finances, ministères sociaux). Ces derniers peuvent en outre se voir attribuer, comme les membres des cabinets ministériels, une « indemnité de sujétion particulière » instituée par un décret du 5 décembre 2001. *(Et ces fameux ministères, à votre avis chez qui trouvent-ils l'argent ?)*

Les services du Premier ministre prennent en charge le versement de cette indemnité (soit un montant total annuel de 230 000 euros), ainsi que les dépenses de fonctionnement (470 000 euros par an), répondaient les services du Premier ministre en juin 2008 à une question écrite du député de

l'Aisne René Dosière (app. PS).

– Les anciens chefs de l'État disposent d'une voiture de fonction avec deux chauffeurs (un seul au-delà de cinq ans). Ils peuvent voyager gratuitement autant qu'ils le souhaitent sur Air France et avec la SNCF. *(Et pendant les grèves, ils ont encore accès au Falcon ???)*

– Quand ils voyagent à l'étranger, ils peuvent loger dans les résidences de l'ambassadeur ou des consuls.

– Quand ils se déplacent sur le territoire national, ils peuvent bénéficier d'une aide pour faciliter leur séjour et loger en préfecture ou sous-préfecture. *(Ben voyons, l'hôtel c'est bon pour les péquins !)*

Avant le départ de François Hollande, ces avantages coûtent 10,3 millions d'euros par an à l'État, dont l'essentiel (6,8 millions) pour les dépenses de protection, pour les trois anciens Présidents encore en vie.

<https://www.cnews.fr/france/2019-04-02/les-avantages-et-privileges-des-anciens-presidents-de-la-republique-27841>

N'y a-t-il pas raison de se révolter devant tant d'ignominieuses exagérations ?

On se demande bien ce qu'ils peuvent bien payer avec leur retraite en espèces si l'essentiel de leurs frais sont pris en charge par l'État, donc les contribuables ?

Ce sont donc ces pires escrocs qui, non contents de nous spolier, nous donnent en permanence des leçons de prétendue humanité !

Et ce roi des fourbes qu'est Macron voudrait nous faire croire qu'il renoncerait à tout cela ! Or, non seulement il ne revient absolument pas sur cette énorme gabegie, mais sa perfide décision pourrait au contraire inciter le citoyen lambda à renoncer à sa retraite... et continuer ainsi à bosser

jusqu'à ce que mort s'ensuive... exactement comme avant les avancées sociales obtenues de longues luttes...

Avons-nous entendu **Martinez et les autres traîtres syndicalistes** souligner tous ces avantages et privilèges ? Pas sûr en ce qui me concerne, ou alors pas bien fort, contrairement à d'autres arguments bidons !

Exactement comme ils font l'impasse sur l'autre piste pouvant résoudre aisément et immédiatement l'équation des retraites « du populo ! » : l'arrêt des aides nombreuses et variées à toute la misère du monde, en fermant enfin nos frontières, et renvoyant impitoyablement chez eux les étrangers en situation irrégulière (de plus en plus nombreux) ... en commençant par ceux qui commentent infractions à nos lois allant jusqu'aux crimes !

Mais bien évidemment, les médias aux ordres, bien qu'émettant quelques menues critiques, histoire de noyer le poisson... ne souligneront pas ces deux solutions qui remettraient rapidement la France sur des rails qu'elle n'aurait jamais dû quitter, si elle ne s'était étourdiment remise entre les mains de ces forbans successifs que sont les **Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy, Hollande et Macron !**

Contrairement à l'illustration du début, je n'omets pas les deux défunts qui nous ont largement coûtés avant de rendre leur bulletin de naissance... ni le sagouin actuel qui en plus ne perd jamais une occasion de nous salir, dès qu'il met les pieds à l'étranger !

[https://www.youtube.com/watch?v=fYnIRe6Mih8.](https://www.youtube.com/watch?v=fYnIRe6Mih8)

Je compte sur chacun d'entre vous pour transférer ces arguments à tous vos contacts ; il y va de l'avenir de nos retraites... mais surtout de celles de nos enfants et petits-enfants.

Mettre Macron en échec avec sa perfide réforme des retraites qui ne concernera que les nôtres, c'est un indéniable début de reprise en mains de notre destinée nationale.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression